

Questions orales

aux études précises sur les effets pour certaines entreprises, nous avons commencé des analyses, mais nous ne sommes pas en mesure de rapporter les conséquences directes pour certains types d'entreprises. Il va de soi que certains types d'entreprises sont plus touchés que d'autres, parce qu'ils requièrent une plus grande consommation d'énergie électrique.

Pour répondre à la deuxième partie de la question du député, il suffit de dire, comme il le sait lui-même, que les restrictions budgétaires s'appliquent à tous les ministères. Il va sans dire que le ministère de l'Expansion économique régionale est aussi touché parce que les besoins sont grands. Si on disposait de plus d'argent, on pourrait bien sûr entreprendre un plus grand nombre de projets en collaboration avec l'entreprise privée ou les gouvernements provinciaux. Toutefois, pour le moment, je pense qu'il nous faut exercer certaines restrictions dans nos dépenses et nous préparer à faire une meilleure sélection des projets qui sont présentés afin de maximiser le rendement sur les investissements.

* * *

● (1500)

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE**LE RÔLE DE M. GRANDY DANS LE PROJET D'ACHAT D'AVIONS ORION DE LOCKHEED**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Au sujet de M. Grandy, le ministre a dit hier qu'il ne savait pas au juste de quels comités il faisait partie; il a présumé que M. Grandy a dû prendre connaissance de certaines discussions. Il fallait s'y attendre, compte tenu du poste qu'il occupe. Le ministre peut-il dire à la Chambre de façon précise et définitive si James Grandy a recommandé l'achat de l'Orion de Lockheed aux ministres, au comité du cabinet ou à l'équipe chargée de l'étude de ce projet?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur. J'ai signalé que la recommandation visant l'achat de l'Orion de Lockheed avait été faite par le ministère de la Défense nationale et je l'ai transmise au cabinet.

M. Nystrom: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est précisément pourquoi j'ai posé la question au ministre. Je veux savoir si James Grandy a recommandé l'achat de l'Orion à l'équipe chargée de l'étude de ce projet ou à un comité de ministres. Je sais que le ministre doit lui-même présenter la recommandation au cabinet. M. Grandy a-t-il fait une recommandation à l'équipe chargée de l'étude de ce projet?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, en sa qualité de sous-ministre, il ne faisait pas partie de l'équipe chargée de cette étude. Je ne saurais dire si oui ou non, il a fait une recommandation quelconque.

[M. Lessard.]

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LES COMITÉS DONT M. GRANDY FAISAIT PARTIE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Hier à la Chambre, et encore aujourd'hui, le ministre a laissé entendre que M. Grandy avait participé aux travaux de certains comités. Peut-il dire à la Chambre de quels comités exactement M. Grandy a fait partie?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, non, je ne le puis. M. Grandy était à l'époque sous-ministre et non expert-conseil. Je pense qu'il participait aux travaux des comités dans le cadre de ses fonctions de sous-ministre. Je ne connais pas tous les comités dont il a fait partie.

M. Yewchuk: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'avais l'intention de soulever certaines questions par le biais d'une question de privilège mais l'information m'est venue trop tard et je n'ai pu donner le préavis nécessaire à Votre Honneur. Je vous préviens donc de mon intention de soulever ces questions demain par le biais d'une question de privilège. L'une porte sur les propos désobligeants tenus par le député de Vancouver Kingsway sur des députés qui sont médecins de profession; l'autre, sur une accusation de conflit d'intérêts impliquant des députés conservateurs, qui a été portée par un journaliste du réseau CTV, M. Eric Malling. J'ai donc l'intention de soulever ces questions à l'occasion d'une question de privilège demain, car ces propos touchent notre compétence en tant que députés.

M. Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je sais que les ministres ont le droit de ne pas répondre aux questions. Dans l'intérêt de la sécurité des voyageurs qui empruntent les lignes aériennes au Canada, je veux être certain que le ministre a entendu la question que je lui ai posée sur la sécurité aérienne et à laquelle il a choisi délibérément de ne pas répondre.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, si je peux répondre à ce rappel au Règlement, j'assure le député que j'ai entendu sa question. Il m'a semblé qu'étant donné les termes dans lesquels elle était posée, elle n'exigeait ni ne méritait une réponse. S'il avait posé une question sérieuse, j'aurais été ravi d'y répondre.

Des voix: Oh, oh!

M. Baker (Grenville-Carleton): Quelle arrogance!

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de l'ordonnance ou instruction donnée par le ministre de la Justice, et je le fais par courtoisie à son égard. Il a parlé d'un témoin essentiel pour l'ordonnance, Sylvia McCauley. C'est son nom de jeune fille. Elle s'appelle maintenant Sylvia Novick, parfois Kovack. J'espère que le fait qu'elle s'appelle maintenant M^{me} Novick, et non McCauley, alias Le Tendress, ne posera pas de difficultés techniques. J'espère que cela n'enlèvera pas de valeur à l'ordonnance.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir eu la courtoisie de soulever cette question. Le nom utilisé est celui que le témoin portait au moment du procès. Je vérifierai auprès de mes légistes, pour m'assurer que cet élément ne fera pas obstacle à l'affaire. Dans ce cas, je corrigerai l'ordonnance.